

Lettre d'information, juin 2021

Chers amies et amis du Foyer Maurice Sixto (FMS),

L'année dernière, les formes de violence à l'égard des enfants en domesticité ont augmenté, en raison de la pandémie, de la crise économique et de l'insécurité. Certaines familles d'accueil sont tombées dans le chômage. Les enfants accueillis ont été moins bien nourris, ils se sont mis à mendier, et les cas de grossesses indésirées ont augmenté. En conséquence, le FMS a renforcé son travail de promotion du droit des enfants.

Le travail du CASE (Comité d'Accompagnement et de Suivi des Enfants)

En complément au travail des enseignantes et enseignants du FMS, les assistantes sociales et assistants sociaux du FMS qui constituent l'équipe du CASE ont effectué les tâches suivantes :

- Identification de jeunes extrêmement vulnérables, exposés au banditisme, et inscription de ces jeunes dans une formation professionnelle de courte durée organisée par le FMS. Appui financier à des jeunes pour les aider à mener une activité économique afin de pouvoir sortir de la domesticité.
- Préparation et mise en œuvre d'un programme d'appui psychosocial, avec entre autre des temps de parole et de jeux, pour aider les enfants à partager leurs expériences sur le COVID-19 et à surmonter le stress vécu en raison de la présence de l'insécurité auxquelles ils étaient exposés.
- Distribution de numéros de téléphone aux enfants pour appeler s'ils subissent de la violence.
- Intervention auprès de familles d'accueil d'enfants subissant de la maltraitance.

Le travail des comités de vigilance

Ces comités de citoyennes et citoyens sont formés et encadrés par le FMS. Leur nombre croît chaque année. Ils sont implantés dans les quartiers environnants. Ils font un travail complémentaire à celui du CASE :

- Porte à porte dans une dizaine de quartiers ainsi que rencontres en présentiel pour s'entretenir avec les citoyens sur la protection des enfants.
- Interventions dans des cérémonies religieuses pour inviter les citoyens à cesser toute forme de maltraitance à l'égard des enfants.
- Dans la rue, identification d'enfants qui ont besoin de protection.

Le travail de communication publique du FMS

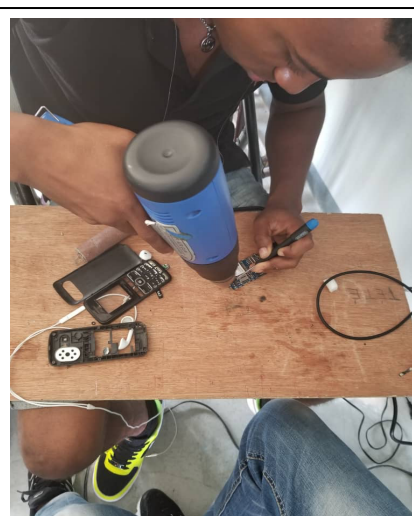
- Durant deux mois en 2020, Radio Télé Soleil a diffusé un spot préparé par le FMS pour dénoncer la domesticité, au moins 3 à 4 fois par jour et ceci dans plusieurs émissions. Le FMS est également intervenu directement dans plusieurs émissions de cette radio.

Quelques résultats

Plusieurs dizaines d'enfants victimes de violences diverses dans leurs familles d'accueil ont bénéficié d'une protection. Plusieurs cas ont été référés à la Brigade de Protection des mineurs. Les autorités locales commencent à intervenir dans des cas de maltraitance. Les cas de négligence et de maltraitance à l'égard des enfants ont diminué. La collecte d'informations concernant les maltraitements a été améliorée. Le FMS peut collaborer avec des citoyennes et citoyens des quartiers pour améliorer la protection des enfants.

Pour l'année 2021, il nous manque encore 20 000.- francs pour pouvoir garantir la contribution financière que nous octroyons au FMS. Nous vous encourageons donc à continuer de soutenir, dans la mesure de vos possibilités, le FMS. D'avance, nous vous en remercions.

Avec nos chaleureuses salutations !



La réparation de téléphones, une nouvelle formation de courte durée

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'C. Schaller'.